

GUIDE DE LA FORMATION FEDERALE



Course d'Orientation
Fédération Française



SOMMAIRE

1. PREAMBULE
2. MODULE INITIAL DE MAITRISE DE L'ACTIVITE
3. FILIERE DES EDUCATEURS SPORTIFS
 - a. Animateur
 - b. Moniteur
 - c. Entraîneur
4. POLE TECHNIQUE DES COMPETITIONS PEDESTRES
 - a. Traceur Régional (TR)
 - b. Traceur National (TN)
 - c. Contrôleur des Circuits Régional (CCR)
 - d. Contrôleur des Circuits National (CCN)
5. POLE SUIVI ET ARBITRAGE DES COMPETITIONS
 - a. Délégué Arbitre Régional
 - b. Délégué National
 - c. Arbitre National
6. SPECIALITE CO A VTT
 - a. Formation Régionale CO à VTT
 - b. Formation Nationale CO à VTT
7. SPECIALITE CO A SKI
8. FORMATIONS NON-DIPLOMANTES



PREAMBULE

Le dispositif de formation fédérale s'inscrit dans une démarche de qualité s'appliquant à l'ensemble des services produits par la FFCO.

Son objectif est de contribuer au développement des activités de la FFCO en dotant ses acteurs et l'ensemble de ses cadres de compétences théoriques et pratiques leur permettant d'agir efficacement sur le terrain dans le cadre et les objectifs poursuivis par la fédération.

Cette mission de formation est d'ailleurs définie par les articles L.211-2 et L.211-3 du code du sport, dans le cadre de la délégation de mission de service public attribuée aux fédérations :

- « Assurer la formation et le perfectionnement de ses cadres »
- « Délivrer les titres et diplômes »

1 - Une démarche de qualité

Les objectifs de notre fédération, en termes de formation, sont de s'inscrire dans une démarche de qualité et de développement ainsi que de construire un dispositif de formation en adéquation avec le besoin réel du terrain.

La mise en place du dispositif a conduit à :

- Définir clairement les champs d'intervention afin d'éviter l'accumulation et l'empilement des tâches (faire moins mais faire mieux),
- Fixer les objectifs de formation,
- Cibler le contenu de formation de chaque niveau en fonction du champ d'intervention avec des apports méthodologiques simples et pratiques,
- Concevoir une durée acceptable de formation au regard du statut de bénévole,
- Prévoir, éventuellement, les conditions d'accès aux formations (prérequis)
- Se doter d'un dispositif de certification permettant une évaluation des connaissances, une évaluation du comportement en situation pratique ou pédagogique mais aussi une évaluation de la qualité des formations et la compétence des formateurs.

La formation est complétée d'un dispositif de formations de formateurs qui est la seule garantie de la cohérence territoriale des diplômes fédéraux. Ces formateurs doivent devenir un véritable pôle ressources en termes de formation.

2 - L'intégration des jeunes

Afin de mieux asseoir et pérenniser l'action de nos clubs, cette démarche de qualité doit s'inscrire dans l'avenir (développement durable) et passer par l'intégration des jeunes dans notre dispositif de formation (citoyenneté, responsabilisation = jeune dirigeant et jeune arbitre - Encadrement, animation directe = jeune animateur).

Pour cela, l'accès aux formations peut se faire dès l'âge de 15 ans. En revanche, la certification finale et la délivrance du diplôme ne sont possible qu'à 16 ans révolus.

3 - Se former dans l'action

L'acquisition de connaissances et de savoirs-faire ne peut être effective qu'en associant les connaissances théoriques au vécu et l'expérience du terrain.

Ceci doit nous convaincre que « *se former, c'est se former dans l'action* ».

Il est donc nécessaire de puiser l'ensemble des compétences dans les différents savoirs et d'articuler les apports scientifiques et les savoirs pratiques, de transposer les savoirs scientifiques en savoirs professionnels (théorie/pratique) afin de gagner en efficacité et parfaire la qualité de nos formations et de nos formateurs.



Cet aspect qualitatif doit être le fil conducteur de notre démarche pour que notre dispositif s'inscrive dans la durée.

Il est donc nécessaire que la personne en formation ou formée ait la possibilité d'exercer régulièrement ses compétences, que la qualité d'expert ou d'expertise soit reconnue par une validation réelle de l'expérience acquise afin d'éviter toute dilution de nos savoirs.

4 - Compétences et délégations de formation

Les formations de cartographe de proximité et celles relatives à la Gestion Electronique des Courses (GEC) relèvent de la compétence des ligues qui peuvent la déléguer à leurs comités départementaux à condition que ces derniers disposent des personnes ressources nécessaires à l'encadrement. Ces 2 formations ne sont pas diplômantes.

La formation relative au « Module initial de maîtrise de l'activité CO » est de la compétence des ligues. Elle est préparée et animée par des formateurs habilités (ayant suivi une formation de formateurs spécifique et/ou propre à un autre diplôme de niveau régional). Ce module n'est pas diplômant mais fait l'objet d'un processus d'évaluation et de validation au niveau de la FFCO, en lien étroit avec les ligues organisatrices.

Les formations régionales de traceur (TR), de contrôleur des circuits (CCR), de délégué/arbitre (DAR), d'animateur (BF1) et la formation régionale CO à VTT (animateur, traceur et contrôleur) sont de la compétence des ligues. Elles sont encadrées par des formateurs habilités (ayant suivi les formations de formateurs). Les diplômes sont délivrés par la FFCO sur proposition de la commission formation de chaque ligue.

Les formations de moniteur (BF2) sont à l'initiative de la FFCO après sondage des ligues sur leur besoin en formation. Toutefois, l'organisation des stages se fait en partenariat entre la ligue support et la FFCO. Cet aspect est précisé dans un cahier des charges spécifique.

Les formations de traceur national (TN), de contrôleur des circuits national (CCN), de délégué national (DN), d'arbitre national (AN), d'entraîneur (BF3) et les formations de formateurs sont de la compétence de la FFCO. Il en est de même pour la formation nationale CO à VTT et la formation spécifique CO à Ski. La FFCO organise également des séminaires nationaux (formation continue) à destination des traceurs/contrôleurs nationaux pédestres, des délégués et arbitres nationaux, des moniteurs (BF2), des entraîneurs (BF3) et des traceurs/contrôleurs CO à VTT ou à Ski.

La FFCO peut également organiser d'autres types de formation/sensibilisation sur des thématiques spécifiques comme la formation à destination des futurs organisateurs de manifestations de niveau national.

5 - Conditions d'entrée en formation

Toute personne souhaitant entrer en formation initiale fédérale doit être titulaire d'une licence annuelle « COMPETITION ».

Pour le Module Initial de maîtrise de l'activité CO et la formation Animateur (BF1), le licencié peut être titulaire d'une licence découverte compétition ou loisir-santé. (Article 20 du Règlement intérieur).

Des exigences préalables (prérequis) peuvent être nécessaires pour entrer dans une filière de formation. Ces prérequis sont précisés dans les descriptifs de chaque formation et résumés dans le tableau synthétique des formations fédérales mis en ligne sur le site fédéral (rubrique formation/documents officiels)



6 - Conditions de validation des formations/diplômes

Les conditions de validation des diplômes sont définies dans ce document et sont spécifiques à chaque type de formation.

Toutefois, pour l'ensemble des formations fédérales diplômantes, la validation du diplôme doit se faire impérativement dans un délai de 24 mois (sans effet rétroactif). Ce délai débute à la date d'entrée en formation (1^{er} jour de la formation) et se termine à la date de réussite de la dernière épreuve de certification.

7 - Conditions d'activité des diplômés

Dans un objectif de maintien/développement des compétences et d'incitation à exercer des missions régulières, le principe retenu est de différencier :

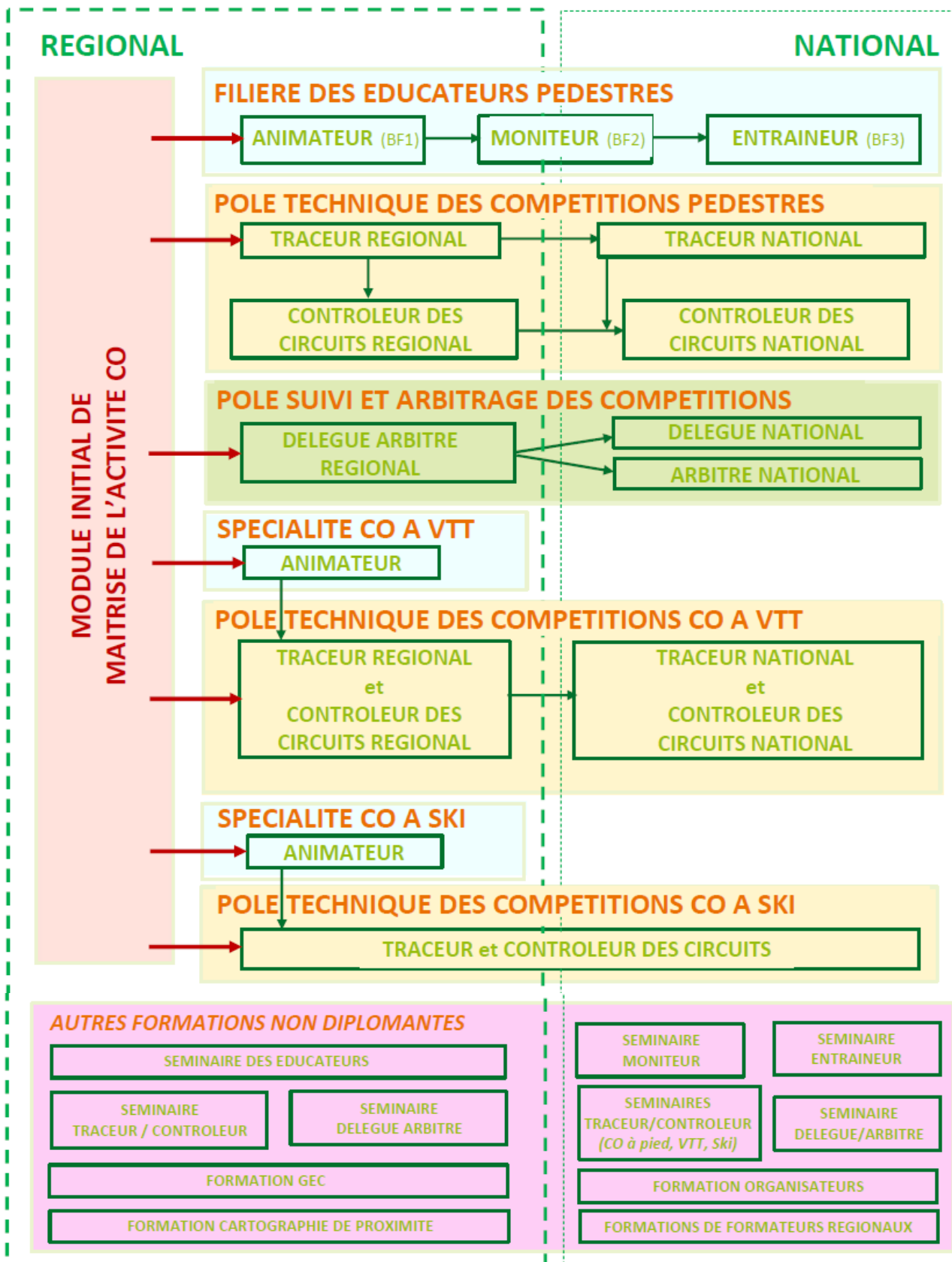
- L'obtention d'un diplôme. Un diplôme est délivré par la FFCO et ne peut être retiré tant que la personne concernée est licenciée (sauf mesures disciplinaires prononcées)
- L'activité du diplôme. Elle est définie dans les descriptifs de chaque formation et résumée dans le tableau synthétique des formations fédérales mis en ligne sur le site fédéral (rubrique formation/documents officiels). Pour qu'un diplôme reste actif, le licencié concerné doit effectuer un certain nombre d'actions dans un délai imparti. Passé ce délai, si la (ou les) action(s) définies ne sont pas réalisées, le diplôme est considéré comme inactif, ce qui implique que le licencié concerné devra se conformer aux dispositions spécifiques présentées ci-après.

L'objectif de la fédération est de proposer une formation initiale complète mais qui doit s'enrichir au fil du temps par une accumulation d'expériences pouvant être ensuite partagées entre pairs et, plus globalement, au sein de la fédération.

8 - Architecture de la formation

Le schéma ci-après présente l'architecture générale des formations fédérales FFCO.





Module initial de maîtrise de l'activité CO



Course d'Orientation
Fédération Française



MODULE INITIAL

Prérequis d'accès	Être licencié pour la saison en cours, hors licence bénévole Avoir 15 ans révolus à la date du début de la formation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Partager des connaissances et une culture fédérale commune, Développer des compétences techniques, pédagogiques et réglementaires minimales nécessaires pour mettre en place des activités localement et en toute sécurité, Prendre conscience et être sensibilisé à certains enjeux sociétaux pour lesquels les fédérations (et leurs organes affiliés) ont un rôle à jouer. <p>Cette formation, non diplômante, est un préalable pour accéder ensuite aux formations fédérales diplômantes</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Culture « générale CO » : <ul style="list-style-type: none"> Les valeurs éducatives et spécificités de l'activité, dont le développement durable Les aspects sécuritaires et de prévention Culture « compétitive et réglementaire » : <ul style="list-style-type: none"> La carte / le circuit / le poste Les formats de course (pédestre) et les circuits de couleur L'organisation d'un entraînement ou d'une manifestation avec focus sur l'organisation de stages sportifs Culture « technique » : <ul style="list-style-type: none"> Les fondamentaux techniques et la terminologie spécifique liée au traçage La Méthode fédérale en CO pédestre Travaux pratiques : Traçage et mise en pratique Prévention des violences dans le sport
Durée	<p>18 h de formation au total :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3h de formation en distanciel pour le module « Prévention des violences » 7h30 de formation en présentiel ou distanciel : laissé au choix de la ligue organisatrice 7h30 de formation en présentiel (1 jour) : épreuves de certification et travaux pratiques
Certification	<ul style="list-style-type: none"> Epreuve écrite réalisée en présentiel (60% de bonnes réponses) : <ul style="list-style-type: none"> QCM d'une durée d'1h portant sur la maîtrise et connaissance de l'activité course d'orientation Epreuves pratiques de maîtrise technique et de mise en place de parcours d'orientation en présentiel : <ul style="list-style-type: none"> Epreuve 1 : Réaliser en moins de 45', un suivi d'itinéraire de niveau jaune d'une distance de 1500m comportant 8 balises à positionner de façon précise sur la carte. Epreuve 2 : Sur un parcours de 2000m correspondant au niveau jaune de la méthode fédérale, le stagiaire doit poser 4 balises à des endroits indiqués sur la carte dans un temps imparti de 45'. Epreuve écrite réalisée en distanciel (60% de bonnes réponses) : <ul style="list-style-type: none"> QCM d'une durée d'environ 1h relatif à la prévention des phénomènes de violences dans le sport. <u>Cette épreuve est obligatoire pour tous les stagiaires.</u> <p><i>Une dispense de l'épreuve écrite de connaissance générale de l'activité et des 2 épreuves pratiques est prévue pour les licenciés inscrits ou ayant été inscrits sur les listes sportifs de haut niveau ou espoirs ou sportifs des collectifs nationaux</i></p>
validation du module	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission formation de la ligue et de la DTN</p> <p>Absence à la formation et/ou échec aux épreuves de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation ou échec sur une épreuve de maîtrise de l'activité : A l'issue de la formation, le module n'est pas validé. Le stagiaire revient uniquement sur ces sessions ou épreuves lors d'un autre stage de formation (possibilité d'aller dans une autre ligue). Echec sur le QCM « connaissance de l'activité CO » : A l'issue de la formation, le module n'est pas validé. Le stagiaire est obligé de suivre une nouvelle formation. Echec sur le QCM « Prévention des violences » : Le stagiaire refait le même QCM jusqu'à sa réussite (60% de bonnes réponses) : Géré par la commission formation FFCO. <p>Module valide 4 ans à compter de la date de validation enregistrée par la FFCO :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le licencié formé s'engage à prendre connaissance des mises à jour des documents officiels fédéraux en ligne Si le licencié formé ne s'engage pas dans une formation diplômante dans les 4 ans, il devra participer et valider à nouveau ce module de formation.



Filière des Educateurs Pédestres



Course d'Orientation
Fédération Française



ANIMATEUR (BF1)	
Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié pour la saison en cours (hors licence bénévole) et depuis au moins 1 ans Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de préparer, animer et évaluer un cycle de séances d'initiation et d'apprentissage en CO auprès de différents publics (niveau vert à jaune) : <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques et des besoins des participants Préparer un cycle de séances adaptées en préparant/utilisant le matériel nécessaire Accueillir les pratiquants et animer les séances dans un cadre sécurisé et sécurisant Évaluer la progression des pratiquants Contribuer à la formation des animateurs stagiaires lors du stage de mise en situation Organiser les épreuves de passage de balises de couleur en collaboration avec un traceur
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> La connaissance des publics et théorie de l'apprentissage Les règles indispensables à l'acte éducatif et notamment sur les aspects sécuritaires Aspects pédagogiques - Le cycle et la séance d'apprentissage Les fondamentaux technico-tactiques en CO La méthode fédérale : apprentissage et niveau de traçage associé Le dispositif des balises de couleur Approche des logiciels de traçage et d'aide à l'animation
Durée	<p>40 à 45 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h de lecture préparatoire (reprise du module initial et documents transmis par le formateur en amont) 7h de formation théorique en présentiel ou distanciel : laissé au choix de la ligue organisatrice en lien avec le(s) formateur(s) 15h de formation en présentiel : Mise en pratique (séance modèle organisée par le formateur et séances à préparer/animer par les stagiaires) 15 à 20h de mise en situation pédagogique, support de la certification.
Certification	<p><u>Epreuve de mise en situation pédagogique réalisée hors temps de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Stage de mise en situation pédagogique composé de 4 séances : <ul style="list-style-type: none"> Durée indicative des séances : d'1h30 à 2h Niveau de pratique : vert à jaune en référence à la méthode fédérale Au moins 1 séance en forêt et 1 séance sur un terrain urbain Si possible, au moins 1 séance avec un public « jeune » et 1 séance avec un public « adulte » Les séances peuvent être réalisées dans différentes structures <p>Lors de ce stage, le stagiaire est accompagné par un tuteur diplômé Animateur, expérimenté et en activité. Le tuteur peut être licencié dans le même club que le candidat.</p> <p>Le tuteur remplit un document attestant de la réalisation effective des 4 séances ainsi qu'une grille d'observation qu'il adresse au formateur. Le stagiaire transmet les grilles de séances et les tracés associés au formateur.</p> <p>Un entretien est réalisé par le formateur à l'issue du stage et après réception de la grille d'observation du tuteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Durée : 30' maximum, en présentiel ou en distanciel. Le tuteur est invité à cet entretien. Le formateur s'appuie sur les préparations écrites, les tracés des séances réalisées et la grille d'observation du tuteur. <p>Cette épreuve ne peut être réalisée qu'après la participation à l'intégralité de la formation (sessions théoriques et mises en pratique en présentiel obligatoire).</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission formation de la ligue</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : <p>Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Echec à l'épreuve de certification : <p>Si le formateur ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire réalise un nouveau stage complet en étant suivi et évalué, si possible, par un autre tuteur.</p>
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public de niveau vert à jaune (<i>Vérification clubs : fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter</i>)</p>



MONITEUR (BF2)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme d'animateur <u>en activité</u> Être titulaire du diplôme de traceur régional <u>en activité</u> ou en cours de formation (<i>ayant validé les 2 épreuves en cours de formation</i>)
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de préparer, animer et évaluer un cycle de séances de perfectionnement en CO auprès de différents publics (niveau orange à violet) : <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques et des besoins des participants Planifier, construire et mettre en œuvre un cycle de séances de perfectionnement sportif en CO en veillant à la sécurité des pratiquants Accueillir les pratiquants et animer les séances dans un cadre sécurisé et sécurisant Évaluer la progression des sportifs et les accompagner dans une logique de performance Contribuer à la formation des moniteurs et des animateurs stagiaires Organiser les épreuves de passage de balises de couleur, RDE et stages groupe ligue Participer au séminaire national et/ou régional
Durée	<p>65h estimées de formation (formateur issu de la DTN) :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h de lecture préparatoire (documents transmis par le formateur) 15h en distanciel ou présentiel : laissé au choix de la ligue organisatrice en lien avec le 3h en distanciel avec accompagnement du formateur (préparation de la séance pratique) 15h en présentiel 30h estimées de stage de mise en situation
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Bases essentielles sur les aspects physiologiques liés à la performance Conception, mise en place et conduite d'une séance d'entraînement et mise en pratique La programmation de l'entraînement et focus sur les aspects technico-tactiques en CO Présentation et utilisation des outils d'aide et d'analyse de l'entraînement Le renforcement musculaire et la simulation Les directives nationales d'entraînement
Certification	<p><u>Epreuve de mise en situation pédagogique réalisée hors temps de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Stage de mise en situation pédagogique composé de 4 séances sur 6 semaines : <ul style="list-style-type: none"> Durée indicative des séances : 1h30 à 230h Séances à effectuer : 2 séances en forêt + 1 séance en sprint + 1 séance de préparation physique couplée avec des exercices de simulation. Ces séances sont réalisées pour un même groupe de sportifs ayant un niveau orange/violet Ces séances doivent être intégrées dans une planification et une programmation de l'entraînement Les thématiques des séances proposées sont libres mais cohérente avec la programmation définie. <p>Lors de ce stage, le stagiaire est accompagné par un tuteur diplômé Moniteur, expérimenté et en activité. Le tuteur peut être licencié dans le même club que le candidat. Le tuteur remplit un document attestant de la réalisation effective des 4 séances ainsi qu'une grille d'observation qu'il adresse au formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation du dossier final : A l'issue de la réalisation des 4 séances, le stagiaire doit rédiger un dossier selon les indications données en cours de formation et le transmettre au formateur pour évaluation. Un entretien peut être demandé par le formateur à l'issue de l'analyse du dossier du stagiaire.
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition du formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire sera rattaché à une deuxième session d'une formation ultérieure et ne peut pas réaliser son stage pratique Echec à l'épreuve de certification : Si le formateur ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire réalise un nouveau stage complet en étant suivi et évalué, si possible, par un autre tuteur
Condition d'exercice	Réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public de niveau orange minimum (Vérification clubs et ligues : fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter)



ENTRAINEUR (BF3)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme de moniteur et <u>en activité</u>
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de piloter un système d'entraînement en CO dans un objectif de développement de la performance : <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un plan d'entraînement au regard des exigences de performance en CO - Programmer et planifier l'entraînement en CO au regard des objectifs de performance fixés - Accompagner l'athlète dans un objectif d'optimisation de la performance - Intégrer son action au sein du modèle de performance fédéral Contribuer à la formation des moniteurs stagiaires Participer au séminaire national
Durée	100h estimées de formation (formateurs issus de la DTN) : <ul style="list-style-type: none"> - 30h en présentiel - 70h estimées de stage de mise en situation
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondissement sur la programmation et la planification d'entraînement et mise en pratique - Connaissances et utilisation des outils d'évaluation : nouvelles technologies - Projet de Performance Fédéral FFCO - Dispositif d'accompagnement et d'aide aux athlètes - Discussion et échanges d'expériences - Adaptation de l'entraînement aux formats de course - Dimension mentale
Certification	<p><u>Epreuve de mise en situation pédagogique réalisée hors temps de formation :</u></p> <p>Elaboration d'une planification/programmation de l'entraînement d'un sportif et mise en œuvre en vue d'un objectif de performance sur une compétition de référence</p> <p>Présentation à réaliser via un dossier avec focus sur des mois, des semaines et quelques séances « clés ».</p> <p>Dossier à transmettre aux formateurs et suivi d'un entretien avec un cadre technique de la DTN.</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la DTN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence à l'une des sessions de formation : <p>Le stagiaire sera rattaché à une deuxième session d'une formation ultérieure et ne peut pas réaliser son stage pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echec à l'épreuve de certification : <p>Si le formateur ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire réalise un nouveau stage complet.</p>
Condition d'exercice	<p>Réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif auprès d'un public visant le développement de la performance : sportifs membres d'un groupe ligue performance ou France, autres sportifs de niveau violet/noir (Vérification clubs et ligues : fiche annexe de l'affiliation annuelle à compléter)</p>



Pôle technique des compétitions pédestres



Course d'Orientation
Fédération Française



TRACEUR REGIONAL (TR)	
Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours et depuis au moins 2 ans Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO Avoir eu un CN non nul au cours des 3 années précédentes, calculé sur la base de la réalisation de circuits de niveau orange minimum sur des formats "forêt" (hors sprint) Traçage libre sur OCAD d'un circuit avec définitions de postes et transmis à la ligue/formateur au moment de l'inscription
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de concevoir et de mettre en place des parcours de CO dans le cadre d'une compétition de niveau régional : <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques des formats de course, des contraintes et moyens disponibles de l'organisateur, des éléments du terrain et de leur représentation cartographique Elaborer les différents parcours à proposer lors de la compétition dans un cadre sécurisé et règlementaire Mettre en place sur le terrain les parcours élaborés et validés par le contrôleur des circuits Etablir les consignes techniques de course destinées aux coureurs Organiser la pose et l'ouverture des circuits Participer au séminaire annuel régional des TR/CCR
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Les principes fondamentaux de l'élaboration des parcours (notamment sécurité et équité) Les différents niveaux techniques de traçage – Méthode fédérale Les éléments réglementaires généraux Les différents formats de course (spécifications internationales, philosophie des formats, spécificités de traçage) L'utilisation du logiciel OCAD (commandes utiles au traçage) avec mises en pratique Les procédures à mettre en œuvre et les échéances à respecter pour le traceur
Durée	<p>75 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2h de lecture préparatoire (reprise du module initial et documents transmis par le formateur en amont) 8h de formation théorique en présentiel ou distanciel : laissé au choix de la ligue organisatrice 15h de formation en présentiel Environ 50h de mise en situation réelle, support de la certification.
Certification	<p><u>Epreuves de certification réalisées en cours de formation (en présentiel) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Une épreuve de prébalisage : <i>Pose de 5 pré-balisages sur un parcours de 2500m de niveau violet en 1h.</i> Une épreuve de traçage théorique d'une durée de 5h30 : <ul style="list-style-type: none"> Traçage de 3 circuits mis en page, format LD, respectivement de niveau vert, jaune et violet/noir Traçage d'un circuit mis en page, format sprint, de niveau orange <p><u>Epreuve de certification réalisée hors temps de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Traçage d'une épreuve régionale ou départementale au CN (hors sprint) évaluée par un Contrôleur des Circuits Régional titulaire (hors club organisateur, et non licencié dans le même club que le stagiaire). Cette épreuve ne peut être réalisée qu'après validation des épreuves de prébalisage et de traçage théorique. <p><i>Une dispense de l'épreuve de prébalisage est prévue pour les licenciés inscrits ou ayant été inscrits sur les listes sportifs de haut niveau ou sportifs espoirs ou sportifs des collectifs</i></p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission régionale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec sur une épreuve en cours de formation : Le stagiaire revient uniquement sur ces épreuves lors d'un autre stage de formation (possibilité d'aller dans une autre ligue). La validation de ces 2 épreuves est impérative avant de passer à l'épreuve de mise en situation réelle. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle : Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire trace une nouvelle épreuve du groupe B2 ou D au CN (hors sprint), en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits.
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D inscrite au CN (tous formats) Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR titulaire (hors structure organisatrice) lors de son traçage d'une épreuve.



TRACEUR NATIONAL (TN)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme de traceur régional (TR), <u>en activité et ayant tracé dans différents formats</u> Prévision de traçage d'une épreuve nationale (hors raids et challenge national des écoles de CO)
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de concevoir et mettre en place des parcours de CO dans le cadre d'une compétition de niveau national : <ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques des formats de course, des contraintes et moyens disponibles de l'organisateur, des éléments du terrain et de leur représentation cartographique Elaborer les différents parcours à proposer lors de la compétition dans un cadre sécurisé et réglementaire Mettre en place sur le terrain les parcours élaborés et validés par le contrôleur des circuits Etablir les consignes techniques de course destinées aux coureurs Organiser la pose et l'ouverture des circuits Participer au séminaire national des TN/CCN
Durée	85 h estimées de formation (formateur issu de la DTN) : <ul style="list-style-type: none"> 15h de formation en présentiel 70h estimées de mise en situation réelle, support de la certification.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Approfondissement des connaissances sur les différents formats de course particulièrement sur les relais (CFC – CNE - CFRS) et le sprint Mise en situation pratique et manipulation d'OCAD Application du cahier des charges du traceur/contrôleur
Certification	<p>En cours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epreuve 1 : Traçage du championnat France de sprint H21-35 + Traçage des parcours D16 et H21 du championnat de France LD Epreuve 2 : Épreuve pratique de prébalisage sur terrain complexe <p>Hors temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epreuve 3 : Traçage d'une épreuve des manifestations des Groupes B (hors courses du groupe B2 de formats sprint et relais), du groupe C1 (uniquement courses à étapes) suivi et évalué par un CCN titulaire et en activité
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission nationale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec sur une épreuve en cours de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une autre session de formation ultérieurement. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle : Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire trace une nouvelle épreuve, en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits.
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 action réelle sur une course des groupes B ou C (hors challenge national des écoles de CO et manche de coupe de France de raids) ET au moins 1 participation au séminaire national TN/CCN <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN titulaire (hors structure organisatrice) lors de son prochain traçage d'une épreuve de niveau national.</p> <p>Une action réelle de TN réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR Il est également fortement conseillé aux TN de tracer régulièrement des courses de niveau régional</p>



CONTROLEUR DES CIRCUITS REGIONAL (CCR)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme de traceur régional, <u>en activité et ayant tracé dans différents formats</u>
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de contrôler la conception et la mise en place des parcours de CO en compétition de niveau régional : <ul style="list-style-type: none"> Contrôler la validité théorique et terrain des circuits des compétitions départementales et régionales au regard des dispositions réglementaires, des règles du traçage, des contraintes environnementales Conseiller et évaluer les compétences du traceur Contrôler la mise en place des parcours élaborés et validés théoriquement Contrôler la réalisation et la diffusion des consignes techniques de course destinées aux coureurs Superviser et contrôler la conformité de la pose et l'ouverture des circuits, ainsi que du bon déroulement de la compétition sur le plan technique Réaliser un bilan/évaluation sur les aspects techniques de l'organisation d'une compétition de niveau régional Contribuer à la formation des traceurs régionaux et contrôleurs des circuits régionaux stagiaires Participer au séminaire annuel régional des TR/CCR
Durée	<p>70 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5h de travaux/lecture préparatoires 7h de formation théorique en distanciel ou présentiel : laissé au choix de la ligue organisatrice 8h en présentiel 50h estimées de mise en situation réelle
Contenus	<p>Application du cahier des charges du contrôleur et des compétences acquises en tant que traceur</p> <p>Renforcement des compétences sur le plan du contrôle cartographique</p>
Certification	<p>Lors du stage de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epreuve théorique de contrôle sur cas concrets (vérification théorique d'une course) Epreuve pratique de vérification de prébalisages (cette épreuve doit permettre évaluer au moins la capacité du candidat à juger si le poste est bien ou mal choisi) <p>Hors temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contrôle d'une épreuve régionale ou départementale au CN (hors sprint) suivie et évaluée par un CCR titulaire (extérieur à la structure organisatrice et licencié dans un autre club que le stagiaire) en relation avec le formateur
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission régionale formation et/ou arbitrage</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec sur l'épreuve de contrôle de prébalisage : A l'issue de la formation, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire revient uniquement sur cette épreuve lors d'un autre stage de formation Echec sur l'épreuve écrite sur cas concrets : A l'issue de la formation, le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire est obligé de suivre une nouvelle formation dans son ensemble. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle : Si le contrôleur des circuits ne valide pas l'épreuve, le diplôme n'est pas délivré, et le stagiaire contrôle une nouvelle épreuve (au CN hors sprint), en étant toujours suivi et évalué, si possible par un autre contrôleur des circuits.
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D inscrite au CN <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR titulaire (hors structure organisatrice) lors de son contrôle d'une épreuve.</p> <p>Une action de CCR réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR.</p> <p>Si le CCR ne réalise aucune action de contrôle d'une course de niveau départemental ou régional au CN ou s'il ne participe pas à un séminaire régional annuel des CCR en 4 ans, celui-ci se retrouve en position de stagiaire.</p>



CONTROLEUR DES CIRCUITS NATIONAL (CCN)

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Être licencié compétition pour la saison en cours • Être titulaire des diplômes de traceur national (TN) et de contrôleur des circuits régional (CCR) <u>en activité</u> • Avoir déjà été CCR titulaire sur une course du groupe B2 ou C2 (hors raids) • Participer obligatoirement au séminaire TN/CCN avant une mission de niveau national • Candidater via le formulaire disponible sur le site internet de la FFCO
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de contrôler la conception et la mise en place des parcours de CO en compétition de niveau national : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la validité théorique et terrain des circuits des compétitions nationales au regard des dispositions réglementaires, des règles du traçage, des contraintes environnementales - Conseiller et évaluer les compétences du traceur - Contrôler la mise en place des parcours élaborés et validés théoriquement - Contrôler la réalisation et la diffusion des consignes techniques de course destinées aux coureurs - Superviser et contrôler la conformité de la pose et l'ouverture des circuits, ainsi que du bon déroulement de la compétition sur le plan technique - Réaliser un bilan/évaluation sur les aspects techniques de l'organisation d'une compétition de niveau national • Contribuer à la formation des traceurs nationaux et contrôleurs des circuits nationaux stagiaires • Participer au séminaire annuel régional des TN/CCN
Durée	<p>80 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10h de présence au séminaire national TN/CCN - 70h estimées de mise en situation réelle
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Contenus présentés lors du séminaire national TN/CCN • Pas de formation initiale complémentaire (contenus de formation TN et CCR à appliquer)
Certification	<p>Hors temps de formation :</p> <p>Contrôle d'une épreuve nationale suivie et évaluée par un contrôleur titulaire (sur ordre de mission délivré par la FFCO)</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition des commissions nationales formation et juges/arbitre</p> <p>Echec sur l'épreuve de mise en situation réelle :</p> <p>Si le contrôleur des circuits national titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et le stagiaire contrôle une nouvelle épreuve de niveau national en étant toujours suivi et évalué, par un autre contrôleur des circuits national titulaire.</p>
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (mission d'Event-adviser incluse) ou C1 (hors challenge national des écoles de CO) - ET au moins 1 participation au séminaire national TN/CCN <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN titulaire (hors structure organisateur) lors de son contrôle d'une épreuve de niveau national.</p> <p>Une action de CCN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité des diplômes de CCR, TN et TR</p> <p>Il est également fortement conseillé aux CCN de contrôler régulièrement des courses de niveau régional</p>



Pôle Suivi et Arbitrage des compétitions



Course d'Orientation
Fédération Française



DELEGUE ARBITRE REGIONAL (DAR)	
Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO Être titulaire du diplôme de traceur régional (TR) OU avoir 5 années de licence avec au moins une expérience significative dans l'organisation d'une course du groupe D
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser et faire appliquer les règlements fédéraux en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et contrôler le respect des dispositions législatives et réglementaires prévues par le code du sport - Maîtriser et contrôler le respect des règles générales et spécifiques de toutes les disciplines et épreuves - Maîtriser et contrôler les éléments de sécurité et les contraintes environnementales - Maîtriser les modalités d'organisation logistique et matérielle des courses - Respecter et faire respecter les dispositions réglementaires de contrôle des épreuves - Gérer et régler les conflits - Sanctionner le non-respect des règles Être capable d'accompagner et superviser l'organisateur dans l'intégralité du processus d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler, conseiller et valider la planification de l'épreuve - Juger de la validité/équité d'un parcours - Rédiger des comptes-rendus/bilans d'une compétition Contribuer à la formation des DAR stagiaires Participer au séminaire annuel régional des DAR
Durée	<p>60 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1h30 de travaux/lecture préparatoires - 6h de formation théorique en distanciel ou présentiel : laissé au choix de la ligue organisatrice - 7h30 en présentiel - 45h estimées de mise en situation réelle
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des textes de lois, des règlements et directives fédéraux, du cahier des charges des manifestations Connaissance des règles de sécurité liée à la pratique Connaissance des procédures et tâches de contrôle de l'outil de chronométrage (GEC) Aspect administratif, communication et logistique d'une organisation Connaissance des modalités de mise en place d'un contrôle anti-dopage Tâches et échéancier du DAR Etude de cas concret d'arbitrage
Certification	<p>En cours de formation : Epreuve d'étude de cas concrets d'arbitrage sur feuille et/ou sur le terrain</p> <p>Hors temps de formation : Mise en situation réelle sur une épreuve de niveau régional, suivie et évaluée par un DAR titulaire (licencié dans un autre club que le stagiaire)</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission régionale formation et/ou arbitrage</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec sur l'épreuve de cas concrets : Le stagiaire poursuit la formation. Il revient uniquement sur cette épreuve lors d'un autre stage de formation. La validation de cette épreuve est impérative avant de passer à l'épreuve 2 de mise en situation réelle Echec sur l'épreuve de mise en situation réelle : Si le DAR titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et le stagiaire sera remis en situation sur une épreuve de niveau régional en étant toujours suivi et évalué, si possible, par un autre DAR.
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années au moins une action réelle sur une course des groupes B2 ou C2 ou D inscrite au CN</p> <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un DAR titulaire lors de sa mission de délégué-arbitre d'une épreuve de niveau régional.</p>



DELEGUE NATIONAL (DN)	
Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme de Délégué Arbitre Régional (DAR) <u>en activité</u> Avoir déjà été DAR sur une course du groupe B2 ou C2 (hors raids) Participer obligatoirement au séminaire DN/AN avant l'épreuve pratique ou l'année suivante Candidater via le formulaire disponible sur le site internet de la FFCO
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser et faire appliquer les règlements fédéraux en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et contrôler le respect des dispositions législatives et réglementaires prévues par le code du sport Maîtriser et contrôler le respect des règles générales et spécifiques de toutes les disciplines et épreuves Maîtriser et contrôler les éléments de sécurité et les contraintes environnementales Maîtriser les modalités d'organisation logistique et matérielle des courses en fonction de ses spécificités Être capable d'accompagner et superviser l'organisateur dans l'intégralité du processus d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> Valider le choix de l'implantation de l'épreuve Contrôler, valider et suivre la planification de l'épreuve Être capable d'intégrer son action au sein d'une équipe d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> Conseiller et accompagner l'organisateur dans ses démarches Entretenir des relations sereines Prendre des décisions partagées Contribuer à la formation des délégués nationaux stagiaires Participer au séminaire national DN/AN
Durée	90 h estimées de formation : <ul style="list-style-type: none"> - 10h de présence au séminaire national DN/AN - 80h estimées de mise en situation réelle
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Contenus présentés lors du séminaire national DN/AN Pas de formation initiale complémentaire (contenus de formation DAR à appliquer) Appropriation et mise en œuvre des dispositions prévues par le memento du corps arbitral
Certification	<p>Hors temps de formation :</p> <p>Mise en situation réelle sur une épreuve nationale suivie et évaluée par un délégué national (sur ordre de mission délivré par la FFCO)</p> <p>Cette épreuve de mise en situation réelle en position de Délégué National stagiaire permet de valider les diplômes de Délégué National (DN) et Arbitre National (AN)</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition des commissions nationales formation et juges/arbitres</p> <p>Echec sur l'épreuve de mise en situation réelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si le Délégué national titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et le stagiaire assurera des missions de Délégué sur une nouvelle épreuve de niveau national en étant toujours suivi et évalué, par un autre Délégué national titulaire.
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (mission d'Event-Adviser incluse) ou C1 (challenge national des écoles de CO) - Au moins 1 participation au séminaire national DN/AN <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un DN titulaire lors de sa mission de délégué d'une épreuve de niveau national.</p> <p>Une action de DN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme d'AN et de DAR</p> <p>Il est également fortement conseillé aux DN d'exercer des missions de DAR régulièrement sur des courses au niveau régional</p>



ARBITRE NATIONAL (AN)	
Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire du diplôme de Délégué Arbitre Régional (DAR) <u>en activité</u> Avoir déjà été DAR sur une course du groupe B2 ou C2 (hors raids) Participer obligatoirement au séminaire DN/AN avant l'épreuve pratique ou l'année suivante Candidater via le formulaire disponible sur le site internet de la FFCO
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser et faire appliquer les règlements fédéraux en vigueur : <ul style="list-style-type: none"> Maîtriser et contrôler le respect des dispositions législatives et réglementaires prévues par le code du sport Maîtriser et faire appliquer le respect des règles générales et spécifiques de toutes les disciplines et épreuves Être capable de juger des faits/circonstances de course : <ul style="list-style-type: none"> Recevoir, traiter et répondre à une réclamation déposée Prendre des décisions adéquates notamment relative au respect de l'équité de la compétition Être capable d'intégrer son action au sein d'une équipe d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> Conseiller et accompagner l'organisateur dans ses démarches Entretenir des relations sereines Prendre des décisions basées sur des faits avérés Contribuer à la formation des arbitres nationaux stagiaires Participer au séminaire national DN/AN
Durée	60 h estimées de formation : <ul style="list-style-type: none"> - 10h de présence au séminaire national DN/AN - 50h estimées de mise en situation réelle
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Contenus présentés lors du séminaire national DN/AN Pas de formation initiale complémentaire (contenus de formation DAR à appliquer) Appropriation et mise en œuvre des dispositions prévues par le memento du corps arbitral
Certification	Hors temps de formation : Mise en situation réelle sur une épreuve nationale suivie et évaluée par un arbitre national (sur ordre de mission délivré par la FFCO)
Validation du diplôme	Par la FFCO sur proposition des commissions nationales formation et juges/arbitres Echec sur l'épreuve de mise en situation réelle : <ul style="list-style-type: none"> Si l'arbitre national titulaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et le stagiaire assurera des missions d'arbitre sur une nouvelle épreuve de niveau national en étant toujours suivi et évalué, par un autre arbitre national titulaire.
Conditions d'exercice	Réaliser au cours des 4 dernières années : <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1 action réelle sur une course du groupe B1 (missions d'Event-Adviser et de DN incluses) ou C1 (hors challenge national des écoles de CO) - Au moins 1 participation au séminaire national DN/AN <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un AN titulaire lors de sa mission d'arbitrage d'une épreuve de niveau national.</p> <p>Une action de AN et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme de DAR Il est également fortement conseillé aux AN d'exercer des missions de DAR régulièrement sur des courses au niveau régional</p>



Spécialité CO à VTT



Course d'Orientation
Fédération Française

*Pour la spécialité CO à VTT, les 2
niveaux de formation permettent
d'accéder à la délivrance de
plusieurs diplômes*



FORMATION REGIONALE CO A VTT

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO Justifier de 2 années de pratique en CO à VTT / Être à l'aise en VTT Connaitre la réglementation spécifique Maitriser les principales commandes du logiciel OCAD dans l'élaboration de parcours
Objectifs / Activité	<ul style="list-style-type: none"> Maitriser l'activité et l'engin Être capable d'animer une séance d'initiation/apprentissage en CO à VTT et d'encadrer tout public en toute sécurité Être capable de tracer et d'organiser une épreuve promotionnelle et/ou officielle Être capable de contrôler les circuits d'une épreuve régionale Contribuer à la formation des animateurs/traceurs régionaux et contrôleurs des circuits régionaux CO à VTT stagiaires <p>Cette formation permet d'accéder aux diplômes d'Animateur CO à VTT, de Traceur régional CO à VTT et de Contrôleur régional des circuits CO à VTT.</p>
Durée	<p>60 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15 h (1 week-end) de formation en présentiel 45 h de mises en situation réelles, support des différentes certifications
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Encadrer l'activité : Animation d'une séance tout public Traçage des différents formats de course – Mise en situation Principes et règles d'organisation de course - Mise en situation pratique Spécificité cartographique – Mise en situation
Certification	<p>Hors temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ANIMATEUR : Préparation et animation d'une séance évaluée par un animateur CO à VTT ou TR CO à VTT + Animateur CO à pied TRACEUR REGIONAL : Mise en situation réelle sur le traçage d'une épreuve régionale suivie et évaluée par un CCR CO à VTT en activité CONTROLEUR DES CIRCUITS REGIONAL : Mise en situation réelle sur le contrôle des circuits d'une épreuve régionale suivie et évaluée par un CCR CO à VTT en activité <p>La validation des différents diplômes se fait au fur et à mesure des épreuves de certification réalisées</p>
Validation des diplômes	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission régionale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec à l'épreuve d'animation : Le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera revu ultérieurement en situation pédagogique et évalué. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle*(traceur et contrôleur) : Si le contrôleur des circuits titulaire ne valide pas l'épreuve de traçage ou de contrôle, le diplôme reste en suspens et le stagiaire sera remis en situation sur une autre épreuve, en étant toujours suivi et évalué par un contrôleur des circuits <p>*Les épreuves de certification animation et traçage- contrôle ne sont pas dépendantes l'une de l'autre</p>
Conditions d'exercice	<p>Pour les traceurs et les contrôleurs, réaliser au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D</p> <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR CO à VTT titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve</p> <p>Une action de CCR CO à VTT réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR CO à VTT</p> <p>Pour les animateurs CO à VTT, réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif</p>



FORMATION NATIONALE CO A VTT

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Être titulaire des diplômes de Traceur Régional ET de Contrôleur des Circuits Régional CO à VTT
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de tracer et contrôler les circuits d'une épreuve nationale, et notamment maîtriser les formats de course spécifiques (Relais, mass-start). Contribuer à la formation des traceurs et contrôleurs nationaux stagiaires Participer au séminaire national CO à VTT
Durée	<p>80 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15 h (1 week-end) de formation en présentiel 65 h de mises en situation réelles, support des différentes certifications
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Traçage approfondi du relais et épreuve de départ en masse Caractéristiques d'organisation des épreuves de relais Autorisations et démarches administratives spécifiques à la CO à VTT Questions ouvertes des stagiaires relatives à leurs actions au niveau régional Rappel des spécifications cartographiques Règlement spécifique de chaque format de course et particulièrement des épreuves de relais Principes de contrôle des différents formats de course
Certification	<p>En cours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epreuve de traçage spécifique de CO à VTT sur un format de course en relais <p>Hors temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> TRACEUR NATIONAL : Mise en situation réelle sur le traçage d'une épreuve nationale de CO à VTT suivie et évaluée par un contrôleur des circuits national de CO à VTT CONTROLEUR DES CIRCUITS NATIONAL : Mise en situation réelle sur le contrôle des circuits d'une épreuve nationale de CO à VTT suivie et évaluée par un contrôleur des circuits national de CO à VTT
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission nationale formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. Echec sur l'épreuve en cours de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une autre session de formation ultérieurement. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle : Si le traceur ou contrôleur des circuits stagiaire ne valide pas l'épreuve, le diplôme reste en suspens et il sera remis en situation sur une autre épreuve en étant toujours suivi et évalué, si possible, par un autre contrôleur des circuits national de la spécialité
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins 1 action réelle de niveau national (mission d'Event-Adviser incluse) Au moins 1 participation au séminaire national CO à VTT <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé ces 2 actions sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCN CO à VTT titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve de niveau national.</p> <p>Une action de TN/CCN CO à VTT réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR/CCR CO à VTT Une action de CCN CO à VTT et/ou EA réalisée permet de conserver la validité du diplôme TN CO à VTT</p>



Spécialité CO à Ski



Course d'Orientation
Fédération Française

*Pour la spécialité CO à Ski, un seul
niveau de formation permet
d'accéder à la délivrance de
plusieurs diplômes*



FORMATION CO A SKI

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO Justifier de 2 années de pratique en CO à Ski / Être à l'aise en Ski de fond Être titulaire du diplôme TR ou CCR CO à VTT OU avoir une expérience significative d'organisation de compétitions et de pratique en CO à Ski Maîtriser les principales commandes du logiciel OCAD dans l'élaboration de parcours
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser l'activité et l'engin Être capable d'animer une séance d'initiation/apprentissage en CO à Ski et d'encadrer tout public en toute sécurité Être capable de tracer et d'organiser une épreuve promotionnelle et/ou officielle pour tous les formats de course Être capable de contrôler les circuits d'une épreuve officielle pour les tous formats de course Contribuer à la formation des animateurs, traceurs et contrôleurs des circuits CO à Ski stagiaires Participer au séminaire national CO à Ski <p><i>Cette formation permet d'accéder aux diplômes d'Animateur CO à Ski, de Traceur CO à Ski et de Contrôleur des circuits CO à Ski.</i></p>
Durée	<p>60 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15 h (1 week-end) de formation en présentiel + éventuellement sessions en distanciel si nécessaire 45 h de mises en situation réelles, support des différentes certifications
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Aspects pédagogiques et sécuritaires pour l'encadrement de l'activité Traçage de tous les formats de course en CO à Ski, y compris relais et épreuve de départ en masse Caractéristiques d'organisation des épreuves de CO à Ski Autorisations et démarches administratives spécifiques à la CO à Ski Spécifications cartographiques Règlement spécifique de chaque format de course et particulièrement des épreuves de relais Principes de contrôle des différents formats de course
Certification	<p>En cours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Epreuve de traçage spécifique de CO à ski sur 2 formats de course différents réalisé avant le début de formation et analysé pendant la formation <p>Hors temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ANIMATEUR : Préparation et animation d'une séance évaluée par un animateur CO à Ski ou TR CO à Ski + Animateur CO à pied ou VTT TRACEUR : Mise en situation réelle sur le traçage d'une épreuve de CO à Ski suivie et évaluée par un contrôleur des circuits de CO à Ski CONTROLEUR DES CIRCUITS : Mise en situation réelle sur le contrôle des circuits d'une épreuve de CO à Ski suivie et évaluée par un contrôleur des circuits de CO à Ski <p>La validation des différents diplômes se fait au fur et à mesure des épreuves de certification réalisées</p>
Validation du diplôme	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission nationale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles Echec à l'épreuve d'animation : Le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera revu ultérieurement en situation pédagogique et évalué. Echec à l'épreuve de mise en situation réelle*(traceur et contrôleur) : Si le contrôleur des circuits titulaire ne valide pas l'épreuve de traçage ou de contrôle, le diplôme reste en suspens et le stagiaire sera remis en situation sur une autre épreuve, en étant toujours suivi et évalué par un contrôleur des circuits <p><i>*Les épreuves de certification animation et traçage- contrôle ne sont pas dépendantes l'une de l'autre</i></p>
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins une action réelle sur une course des groupes B ou C ou D <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un Contrôleur CO à Ski titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve</p> <p>Une action de traçage/contrôle CO à Ski réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR/CCR CO à VTT</p> <p>Pour les animateurs CO à Ski, réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif</p>



Formations non- diplômantes



Course d'Orientation
Fédération Française



FORMATIONS DE FORMATEURS REGIONAUX

7 types de formations de formateurs sont proposées :

- Formation de formateurs Module Initial de maîtrise de l'activité
- Formation de formateurs animateur CO à Pied
- Formation de formateurs Traceur Régional CO à pied (TR)
- Formation de formateurs Contrôleur des Circuits CO à pied (CCR)
- Formation de formateurs Délégué Arbitre Régional (DAR)
- Formation de formateurs régionaux CO à VTT
- Formation de formateurs CO à Ski

Ces formations sont assurées par la DTN.

Pré requis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Être licencié Compétition pour la saison en cours • Formateur Module Initial : Être titulaire du diplôme Animateur ou TR CO à Pied ou CCR CO à pied ou DAR • Formateur Animateur CO à Pied : Être titulaire du diplôme Animateur et avoir animé au moins un cycle d'apprentissage en club • Formateur TR CO à pied / CCR CO à Pied / DAR : Être titulaire du diplôme correspondant et avoir exercé au moins 4 fois dans les 4 dernières années (sur des types de compétitions différentes) • Formateur régionaux CO à VTT et formateurs CO à Ski : Être titulaire des diplômes correspondants et avoir exercé au moins 4 fois dans les 4 dernières années
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de préparer et animer une session de formation dans son domaine de spécialité • Maîtriser et mettre en œuvre le cahier des charges de la formation concernée • Assurer une coordination administrative et technique respectivement avec la ligue et les stagiaires en formation
Durée	6 h pour chaque formation (en présentiel ou distanciel, au choix de la ligue et du formateur)
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Documents officiels de la formation fédérale • Cahier des charges de la formation concernée et guide du formateur • Présentation des contenus • Présentation des épreuves de certification et modalités d'évaluation
Certification	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir assisté à l'intégralité de la session de formation
Validation de la formation	<p>Attestation de formation délivrée par la FFCO sur proposition de la commission nationale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles
Conditions d'exercice	<p>Réaliser au cours des 4 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins une action de formation spécifique au diplôme concerné <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, le CTS FFCO chargé de la formation proposera une séquence de remise à niveau en distanciel</p>
Cas spécifique des formateurs Module initial	<p>Les licenciés qui sont déjà formateurs Animateur Co à pied ou TR CO à Pied ou CCR CO à pied ou DAR au 1^{er} janvier 2026 sont réputés formateurs Module Initial.</p> <p>Néanmoins, ils devront suivre un module de présentation de cette nouvelle formation, animée par un membre de la DTN avant toute action de formation (en distanciel, environ 2h)</p>



FORMATION CARTOGRAPHIE DE PROXIMITE

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié pour la saison en cours et avoir 15 ans révolus Connaitre les spécifications cartographiques Maitriser les principales commandes du logiciel OCAD La ligue organisatrice peut définir d'autres prérequis qui lui semble nécessaire
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de cartographier une zone destinée à l'initiation ou les compétitions locales Être capable d'utiliser le logiciel de cartographie Être capable d'établir un projet de cartographie sur un site donné
Durée	15 h estimées, la ligue organisatrice pouvant adapter les modalités de mises en œuvre
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Montage d'un projet cartographique et connaissance de la réglementation en matière de cartographie Les documents de base utiles à la cartographie et apprentissage de la méthodologie des relevés Connaissance des spécifications cartographiques IOFM Apprentissage de l'outil informatique
Certification	Formation non diplômante. La ligue peut définir des modalités de validation de cette formation.
Validation de la formation	Attestation de formation délivrée par la commission régionale formation sur présence effective

FORMATION GEC

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié pour la saison en cours et avoir 15 ans révolus La ligue organisatrice peut définir d'autres prérequis qui lui semble nécessaire
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'assurer la gestion électronique des compétitions (GEC) pour tous les formats de compétitions
Durée	Définie par la ligue organisatrice
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Informations générales du système Mise en place d'un réseau informatique et utilisation des différents matériels Apprentissage ou approfondissement d'un logiciel en particulier Notions sur la mise en place d'un réseau d'animation lors d'une manifestation
Certification	Formation non diplômante. La ligue peut définir des modalités de validation de cette formation
Validation de la formation	Attestation de formation délivrée par la commission régionale formation sur présence effective

SEMINAIRE REGIONAUX DES EDUCATEURS et/ou TRACEURS-CONTROLEURS et/ou DELEGUE ARBITRE

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié pour la saison en cours Être titulaire du diplôme correspondant La ligue organisatrice peut définir d'autres prérequis qui lui semble nécessaire
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> Permettre un partage de connaissances et d'expériences au niveau régional Faire un bilan/analyse de la saison (ou des) saison(s) passée(s) Présenter et/ou discuter sur des modifications réglementaires
Durée	Définie par la ligue organisatrice
Contenus	Définis par la ligue organisatrice
Certification	Action de formation continue et non diplômante.
Appui fédéral	La commission nationale Juges-Arbitres et la DTN peut être sollicitée pour préparer ce séminaire (voir pour réaliser/présenter certains contenus).



SEMINAIRES NATIONAUX

5 types de séminaires nationaux sont proposés :

- Séminaire Moniteur (1 par olympiade)
- Séminaire Entraîneur (1 par olympiade)
- Séminaire TN/CCN CO à Pied (1 tous les 2 ans)
- Séminaire DN/AN (1 tous les 2 ans)
- Séminaire national TN/CCN CO à VTT (tous les ans)
- Séminaire national Traceurs/Contrôleurs CO à Ski (en fonction de la demande de la sous-commission nationale CO à Ski)

Ces formations sont assurées par les commissions/sous-commissions nationales concernées, avec appui de la DTN.

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Être licencié pour la saison en cours • Être titulaire du diplôme correspondant
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre un partage de connaissances et d'expériences au niveau national • Faire un bilan/analyse de la saison (ou des) saison(s) passée(s) • Présenter et/ou discuter sur des modifications réglementaires • Présenter des outils permettant d'aider les diplômés dans leurs activités fédérales
Durée	10 h estimées, en présentiel (1 week-end). Ce volume horaire peut être adapté selon les cas et les types de séminaires.
Contenus	Définis par les commissions/sous-commissions nationales concernées avec appui de la DTN
Certification	Action de formation continue et non diplômante.
Validation de la formation	Pour rappel, la participation effective à certains de ces séminaires peut être une obligation pour conserver le caractère actif de certains diplômes.

FORMATION NATIONALE ORGANISATEURS

Publics invités	<ul style="list-style-type: none"> • Directeurs/directrices de course sur des manifestations de niveau national prévues en année N ou N+1 • Experts missionnés sur ces compétitions (CCN, DN, AN)
Objectifs / Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre de présenter les principaux points pouvant être critiques ou importants lors de l'organisation d'une manifestation de niveau national. • Permettre de présenter des éléments communs et partagés entre les organisateurs et les experts nationaux missionnés
Durée	6 h estimées, en distanciel (2 à 3 créneaux en soirée). Ce volume horaire peut être adapté. Des éléments complémentaires et plus spécifiques pourront être présentés sur demande des directeurs de course.
Contenus	Définis par les commissions/sous-commissions nationales concernées avec appui de la DTN, dont : <ul style="list-style-type: none"> • Rôles des directeurs de course et des experts • Echancier d'organisation et organigramme • Contrôle Anti-Dopage • Cahier des charges des compétitions et memento du corps arbitral
Certification	Action de formation continue et non diplômante.
Validation de la formation	Pas de validation officielle. Ce module de formation est spécifique et non obligatoire. Néanmoins, l'implication dans la participation à ce module de formation pour les directeurs/directrices de course et des experts est demandée.

